

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDES CHARGE DE LA FORMULATION ET DE LA PREPARATION DU
PROJET INCLUANT L'ETUDE D'EMPLOYABILITE DES JEUNES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET DU
MECANISME DE FINANCEMENT DES PROJETS ET LA MISE EN PLACE DE CENTRES D'INCUBATION

REPUBLICQUE DE CÔTE D'IVOIRE

MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'EMPLOI DES JEUNES ET DU SERVICE CIVIQUE

PROJET D'EMPLOI DES JEUNES EN AGRIBUSINESS EN CÔTE D'IVOIRE
(ENABLE YOUTH CÔTE D'IVOIRE)

Référence de l'accord de financement : 2100150036557

N° d'Identification du Projet : P-CI-AAO-027

Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire a reçu une avance au titre du mécanisme de financement de la préparation des projets (PPF) du Fonds africain de développement en vue de préparer le *Projet d'emploi des jeunes en Agribusiness en Côte d'Ivoire (Enable Youth Côte d'Ivoire)*. Il a l'intention, à ce titre, d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer le contrat de formulation et de préparation du Projet, incluant l'étude d'employabilité des jeunes dans le secteur agricole et du mécanisme de financement des projets et la mise en place de centres d'incubation.

L'étude proposée sera exécutée en trois phases successives :

Phase 1 : Préparation du projet sur la base des orientations validées par un atelier participatif. Cette phase porte sur l'identification des axes d'intervention du projet, les infrastructures à mettre en place, la formulation du cadre de coordination entre les différents secteurs concernés ainsi que la faisabilité technique, économique, financière et l'étude d'impact environnemental et social. Ainsi, sur la base des stratégies sectorielles (agriculture, ressources animales et halieutiques, emploi jeunes), le consultant fera une analyse comparative de différents modèles d'entrepreneuriat jeune dans le secteur agricole et déterminera les différents dispositifs pertinents pour leur installation, identifiera les filières porteuses, les marchés à cibler, les bénéficiaires potentiels et les zones propices à la réalisation du projet selon leurs potentialités. Cette phase aboutira au cadrage du projet et à l'établissement du rapport de préparation du projet qui déterminera la faisabilité du projet, l'analyse de toutes les options possibles et la proposition de l'alternative privilégiée ainsi que les mesures d'accompagnement que le Gouvernement devrait mettre en place pour inciter les jeunes à s'investir dans le secteur agricole. Cette étude sera menée concomitamment avec l'opération pilote Agri-preneur et aboutira à la production du rapport de préparation du projet qui fera l'objet d'évaluation par la BAD. Le rapport établira un lien étroit avec le projet de Pôle Agro-Industriel dans la région du Bélier (2PAI-Bélier).

Phase 2: Développement de plan stratégique pour accroître l'employabilité des jeunes dans le secteur agricole et la définition d'un mécanisme de financement pour les jeunes porteurs de projets.

La mise en œuvre de ce projet nécessite l'élaboration d'un dispositif permettant d'accroître l'employabilité des jeunes ayant des projets dans le secteur agricole. Il s'agit de proposer une démarche pour accompagner les jeunes demandeurs. Ce dispositif pourrait être centré sur un renforcement des capacités - aussi bien des institutions d'encadrement que des jeunes bénéficiaires et sur une facilitation de l'accès au financement de projets dans ce secteur. L'élaboration d'un plan d'action afférent à la mise en œuvre de ces orientations permettra l'identification des axes du projet et les mesures d'accompagnement, en vue de la pérennisation des résultats du projet. Ainsi, l'étude fera : (i) l'analyse du dispositif actuel d'accompagnement pour l'emploi jeune, (ii) l'analyse des systèmes de financement de l'entrepreneuriat des jeunes et proposition de financement innovant, et (iv) enfin en relation avec les expériences dans la région Afrique de l'ouest, le consultant proposera une stratégie d'employabilité des jeunes dans le secteur agricole et identifiera les besoins de reformes, de renforcement de capacités aussi bien des institutions que des jeunes bénéficiaires.

Phase 3 : Définition de composantes de centre d'incubation pour les jeunes entrepreneurs dans le secteur agricole.

Le renforcement des capacités des producteurs est un programme structurant et générateur d'effets d'entraînement sur les objectifs relatifs au développement durable de la production agricole. Cependant le système de formation agricole existant est confronté à différentes difficultés liées aux infrastructures (faible capacité d'accueil), à la faible couverture nationale des structures de formation et à son orientation vers la formation d'agents d'encadrement agricole. Dans le cadre de cette étude avec l'assistance technique de l'IITA qui a développé une expérience en matière d'employabilité de jeunes diplômés dans l'agriculture, le consultant (i) analysera le dispositif de formation agricole actuel, (ii) déterminera les appuis additionnel pour l'opérationnalisation (en équipement et fonctionnalité) des cinq (5) centres de formation agricole intégrée en cours de mise en place dans les différentes zones agro écologiques, (iii) décrira l'expérience de l'IITA et les leçons qui peuvent être capitalisées dans le cadre de ce projet et (iv) proposera le dispositif de mise en place de centres d'incubation pour permettre le développement des entreprises portées par les jeunes.

Une cohérence devra être établie avec les différentes phases de l'étude.

La durée totale de la mission est de **six (06) mois**.

La Cellule de Coordination du projet invite les Bureaux d'Etudes à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Bureaux d'études intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes Cadre de passation des marchés des opérations financées par le Groupe de la Banque Africaine de Développement d'octobre 2015, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte. Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

Les Bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **de 07 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 16 heures 30**.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées physiquement ou par courriel, à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **le 26 octobre 2017 à 16 heures 00** et porter expressément la mention «**Service de préparation Enable Youth Côte d'Ivoire**».

CELLULE DE COORDINATION DU PPF-ENABLE YOUTH CÔTE D'IVOIRE

Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique (MPJEJSC),

Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation

Bâtiment G de la Cité Administrative délocalisée sise à l'ex LANEMA en face de l'ex camp ONUCI, BPV 136

Abidjan

Pays : Côte d'Ivoire

Numéro de téléphone : 225 21 88 03 poste 148 / 07683430/20 22 56 00/20 21 20 39

Adresse électronique : pillahguyherve@yahoo.fr

Personnes à contacter : Monsieur Guy-Hervé PILLAH, Directeur de la Planification, de la Statistique et de la Documentation du MPJEJSC ou Monsieur Bernard COMOÉ, Directeur de la Planification, de la Programmation et du Financement du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, bcomoe@yahoo.fr